



Paieement 3 fois transformé en crédit conso

Par **jessha**, le **12/11/2013** à **09:15**

Bonjour, rnJe vous écris car je viens de découvrir par réception d'un courrier Oney que je suis fichée FICP depuis le 02/11/13 , en cause, un paiement en 3 fois sans frais non payé (j'ai changé de carte après avoir perdu la carte liée au paiement, et j'en ai informé le site sur lequel j'avais fais les achat, mais rien n'a été fait pour que je puisse à nouveau faire la transaction avec la nouvelle carte)rn rnLe résultat c'est que j'ai reçu un courrier de la banque Accord, qui me dit que j'ai fait un crédit chez eux.. (non j'ai fais un paiement en 3 fois sans frais chez ONEY, sans avoir rien signé chez Accord, aucun contrat de crédit , rien...) et que j'avais 30 jours pour payer l'intégralité de la somme due. (1154,58€)rn rnNe Comprenant pas pourquoi c'est la banque Accord qui me réclamait cet argent j'ai pris sur moi d'envoyer un courrier au centre Oney, jamais reçu de réponse.rn rnUne jeune femme m'a appelé plusieurs fois et m'a envoyé de nombreux mails pour me faire payer ce "crédit à la consommation" chez Banque Accord, en me menaçant de conséquences du non paiement(fichage), sans jamais vouloir m'expliquer pourquoi Oney n'avait pas pris en compte mes nouvelles coordonnées bancaires, et d'ou venait ce "crédit à la consommation" fait à la banque accord.rn rnJe n'ai pas pris ses menaces au sérieux me disant que je n'avais rien signé chez eux et qu'ils ne pourraient pas faire ça...rn rnRésultat selon leur courrier, je suis fichée...rn rnPour résumer, comment régler cette histoire puisque Oney ne me réclame pas de régularisation, et que si je paye la banque accord, je suis sure que ça validera leur théorie du crédit à la conso.rn rnpeuvent ils vraiment me ficher pour un crédit que je n'ai pas signé, sous prétexte que Oney est une de leur filiale et que les paiement ne sont pas passés?rn rnJe vous remercie d'avance pour vos avis et vos conseils...

Par **Lag0**, le **12/11/2013** à **09:43**

Bonjour,
Est considéré comme un crédit à la consommation toute offre de crédit gratuit d'une durée supérieure à 3 mois.
Donc il faut regarder sur votre offre si elle dépassait 3 mois ou pas.

Par **moisse**, le **12/11/2013** à **10:03**

Bonjour,
Pour le reste sachant que Oney banque est filiale à 100% de la banque "accord" et que tous ses imprimés en portent le sigle, il apparaît peu prudent de considérer Accord comme un tiers étranger à la transaction.
En effet Oney n'est que la marque utilisée par Auchan et Accord pour commercialiser des offres à crédit sur Internet.

Par **jessha**, le **12/11/2013** à **13:42**

le "crédit" était à échéance du 04/07 au 04/09, soit 3 mois pile poil, dois je comprendre que je suis cuite?
Merci de vos réponses...